APF France handicap | Rhône-Ain

Sensibilisation au handicap

DOSSIER PEDAGOGIQUE

Un souhait commun,
qu'au-delà du fauteuil...
Nous regardions et rencontrions
la personne assise à l'intérieur.

Qu'à travers cette personne,
nous regardions évoluer notre
rapport à la différence.

Que nous nous laissions bercer
par l'aptitude des enfants
à réduire nos préjugés.

APF France handicap

Présentation de l'association

Depuis 1933, APF France handicap met en œuvre et développe un projet associatif dont la caractéristique est de **constituer une interface originale entre les revendications sociales des personnes en situation de handicap et les acteurs de nos sociétés contemporaines** : élus, pouvoirs publics, soignants et grand public.

APF France handicap, c'est :

- 18 000 adhérents dont 800 élus dans des conseils de département et de régions
- 15 000 salariés
- 32 000 personnes accueillies dans nos structures d'accompagnement
- 12 500 bénévoles dont 6 500 réguliers

APF France handicap, c'est aussi :

- 1 siège national
- 12 directions régionales
- 46 territoires
- 96 délégations
- 452 structures d'accompagnement pour enfants, adolescents et adultes
- 27 entreprises adaptées
- 21 services mandataires Mand'APF France handicap répartis sur 44 départements
- 83 séjours de vacances organisés par APF Evasion
- 609 sessions de formations réalisées par APF Formation

Implantées dans chaque département, **les délégations d'APF France handicap ont pour missions** :

- d'informer les personnes handicapées et leurs familles de leurs droits
- la lutte contre l'isolement par l'organisation de loisirs
- de sensibiliser le grand public aux thématiques liées aux handicaps
- de revendiquer auprès des pouvoirs publics

Afin que la personne handicapée moteur acquière la plus grande autonomie possible, la délégation développe une vie associative dynamique articulée autour de l'animation, la sensibilisation, l'accompagnement et le conseil juridique, des espaces et temps de paroles, la représentation politique locale. Chaque usager devient force de proposition dans un projet commun, donc citoyen à part entière et acteur de sa propre vie.

Les objectifs de l'intervention

Afin de proposer aux différents publics un autre regard sur le handicap et d'ouvrir un territoire d'échanges et de réflexions entre les mondes encore cloisonnés des personnes en situation de handicap et des personnes valides, APF France handicap propose des interventions de sensibilisation aux établissements scolaires et universitaires qui le souhaitent.

Par le récit de vie d'une personne en situation de handicap, l'intervention s'articule sur les problématiques spécifiques liées aux handicaps et plus largement sur la notion d'acceptation et d'insertion.

Pour les **élèves de l'école primaire et du collège**, l'intervention permettra de poursuivre ces objectifs :

- dédramatiser le handicap et appréhender les particularités physiques propres aux personnes handicapées
- s'interroger sur la notion de différence : que signifie « être handicapé » ?
D'où vient le handicap ? Pourquoi est-on handicapé ? Quelles sont les différentes formes de handicap ?
- comprendre la singularité de chacun et les façons de vivre d'une personne en situation de handicap, sur un mode ludique et interactif : comment vit-on avec un handicap à la maison, à l'école, au sport, en vacances ?

Pour les **lycéens et étudiants du secteur sanitaire et/ou social**, l'intervention permettra de poursuivre ces objectifs :

- appréhender les définitions et problématiques spécifiques liées du handicap suivant une modalité interactive : « Qu'est ce que le handicap ? Pourquoi parle-t-on des handicaps au pluriel ? Quel regard est posé sur l'altérité dans la société contemporaine ? »
- comprendre les enjeux de l'inclusion de la personne handicapée au cœur de sa cellule familiale et au sein de la collectivité.
- réfléchir à la notion de métissage culturel, sensoriel et physiologique à l'école et dans le travail de personnes valides et handicapées
- saisir l'importance de la parole partagée (discussion avec une personne en situation de handicap)

Cette intervention permet ainsi de **construire ensemble un regard argumenté sur les évolutions et les enjeux propres à l'intégration** des personnes en situation de handicap dans tous les secteurs de la vie quotidienne : scolarité, emploi, vie familiale et affective, ressources financières, accès aux loisirs sportifs et culturels.

Le déroulement de l'intervention

Ce déroulé est donné ici à titre indicatif. Chaque classe bénéficie d'une intervention spécifique, préalablement choisie avec le chargé de la sensibilisation, au cours d'une réunion de préparation ou d'un entretien téléphonique. Nous pouvons également monter un projet de sensibilisation avec vous.

Présentation d'APF France handicap

Déclinaison des objectifs de l'association sur le plan national et des actions majeures des délégations de manière succincte dans un langage adapté au public concerné.

Notion de « Handicap »

Les sensibilisateurs aborderons les notions de handicap et situations de handicap, le handicap visible et non visible, permanent et temporaire.

Visualisation de documents audio-visuel

Témoignage/récit de vie et débat

Plusieurs thématiques construisent le parcours de vie des personnes en situation de handicap qui témoignent dans les établissements scolaires. Suivant l'âge et l'intérêt de vos élèves, nous valoriserons l'un ou l'autre de ces éclairages : accessibilité, logement, scolarité et emploi, ressources financières, santé, aidants, accès aux loisirs sportifs et culturels, vie affective et familiale.
Après un bref récit de vie, les élèves sont amenés à poser des questions et à réagir auprès des sensibilisateurs. Il est souhaitable que les élèves préparent leurs questions en amont de la séance de sensibilisation, afin que le débat soit dynamique.

Animation pédagogique

Sous forme d'atelier ludique et en petit groupe, en plus du témoignage de sensibilisation d'une durée d'une heure 30 minutes, les publics peuvent bénéficier d'une animation pédagogique autour d'une mise en situation : se déplacer en fauteuil roulant / accompagner une personne en fauteuil roulant dans son déplacement.

Conclusion

Une fois la sensibilisation terminée, les élèves peuvent poser les questions oubliées ou celles qu'ils n'ont pas osé évoquer par courrier ou par mail aux sensibilisateurs d' APF France handicap. Les enseignants et les élèves sont amenés à nous faire part de leurs impressions et ressentis suite à l'intervention.

Les modalités

Lieu
Dans votre établissement ou dans notre délégation.
Sur un espace intérieur et extérieur prédéfini et sécurisé pour l'animation pédagogique « Vis ma vie en fauteuil roulant »

Participation financière
L'association demande à la structure une participation financière couvrant le déplacement, la mise à disposition de personnel. Nous consulter.

Préparation
Afin de garantir une intervention de qualité adaptée au public, aucune intervention de sensibilisation ne sera validée par la délégation sans réunion préparatoire. Lors de cette réunion seront définies entre les parties porteuses du projet de sensibilisations :

- les attentes de chacun
- le public sensibilisé (âges, nombre)
- le lieu précis de l'intervention, les moyens techniques (salle accessible, projection)
- pour le parcours fauteuils : la délimitation du parcours, la sécurisation

Toute intervention de sensibilisation fera l'objet d'une **convention signée** par la structure demandeuse et la délégation APF France handicap départementale stipulant les conditions définies préalablement.

Il est rappelé que l'équipe pédagogique de la structure demandeuse d'une intervention de sensibilisation reste responsable des élèves participants durant la sensibilisation. Des membres de l'équipe pédagogique de la structure sont obligatoirement présents durant toute la période d'intervention et assurent l'encadrement.

Le groupe de sensibilisation est composé de bénévoles, tous en situation de handicap moteur et un salarié de la délégation. Passionnés par la transmission à un public de leurs connaissances spécifiques et de leurs expériences empiriques des handicaps, les sensibilisateurs apportent leurs singularités aux publics de façon pédagogique et sensible.

Les outils de sensibilisations

LE CARTABLE DE SENSIBILISATION

Livres, jeux, boite à questions secrètes, livret d'animations, 1 DVD sur le handicap et la différence.
PUBLIC : école primaire et centre de loisirs
CONDITIONS : adhésion à APF France handicap, 25€ par an. Plusieurs emprunts possibles suivant la disponibilité du cartable

LE KIT SENSISCLOL

Boite à questions secrètes, DVD *différent comme tout le monde*, livret d'animation pour les enfants
PUBLIC : école primaire et centre de loisirs
CONDITIONS : gratuit sur demande

DVD DIFFERENT COMME TOUT LE MONDE

Emission « C'est pas sorcier » *la vie en fauteuil roulant* (26'), *Tous pareil* : portrait d'enfants en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire (13'), *Être(s) Humain(s)* :film sur le handicap qui illustre certaines revendications des personnes en situation de handicap (10').
PUBLIC : école primaire et centre de loisirs

PARCOURS « VIS MA VIE EN FAUTEUIL »

Parcours créé avec l'environnement intérieur et extérieur de votre établissement
PUBLIC : tout public
CONDITIONS : nous consulter

SUPPORTS VIDEO

Supports vidéos adaptés à l'âge du public afin d'agrémenter et d'alimenter les débats et échanges
PUBLIC : tout public

JEU DE L'ACCESSIBILITE DE LA CLASSE

Trouver dans la classe ce qui est accessible ou pas accessible, pourquoi et comment y remédier
PUBLIC : école primaire et centre de loisirs
CONDITIONS : en option dans le cadre d'une intervention

JEU DES LOIS

Découvrir ou redécouvrir les droits et démarches administratives liées à la santé des personnes atteintes d'une maladie chronique ou d'un handicap en favorisant un échange ludique et interactif au travers de l'expérience de chacun.
PUBLIC : adultes concernés par le handicap, professionnels ou futurs professionnels du social et médico-social.
CONDITIONS : nous consulter

EXPOSITION « 1, 2, 3 HANDICAP »

24 panneaux 50x75 et 9 panneaux 140x65 retraçant des scènes de vie d'enfants en situation de handicap
PUBLIC : tous publics
CONDITIONS : (Exposition modulable) nous consulter

CONTACTS

APF France handicap Délégation de Bourg en Bresse

Eric SUAREZ et Lucie BERNIGAUD
Salariés référents sensibilisations

Tel: 04 74 23 41 49
Mail: eric.suarez@apf.asso.fr / lucie.bernigaud@apf.asso.fr

APF France handicap Délégation de Villeurbanne

Amar DEKHIL
Chargé de développement des actions associatives

Tel: 04 72 43 09 70
Mail: amar.dekhil@apf.asso.fr